

Cher·e client·e,

La loi « One Big Beautiful Bill Act » a été adoptée, éliminant toutes les taxes de représailles du projet de loi – l'article 899 et toutes les modifications de l'article 891 ont été supprimées.

De plus, le Canada a accepté de supprimer toutes les taxes que les États-Unis considéraient comme discriminatoires, **de sorte qu'il ne devrait pas y avoir d'augmentation des taux de retenues ou de l'impôt sur le revenu des États-Unis applicables aux Canadiens sur les investissements américains.**

Veuillez consulter la communication précédente pour plus de contexte.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question.

Votre équipe de conseiller·ères en gestion de patrimoine